

République française
.....
Département de la
Haute-Savoie
.....
Arrondissement de
Thonon- Les- Bains
.....
**Commune de
CERVENS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CERVENS

Envoyé en préfecture le 23/11/2023
Reçu en préfecture le 23/11/2023
Publié le 23/11/2023
ID : 074-217400530-20231114-D202311_47-DE

SEANCE ORDINAIRE DU 14 NOVEMBRE 2023 à 20 H

**Convocation
du 10/11/2023**

**Nombre de
conseillers :**

En exercice : -- 13
Quorum : -----07
Présents : ---- 12

Absents : -----01
Pouvoirs : ----- 0
Votants : -----12

VOTE

Pour : ----- 12
Contre : ----- 0
Abstentions : -- 0

Intercommunalité
**Communauté
d'agglomération**

**Délibération
N°2023-47**

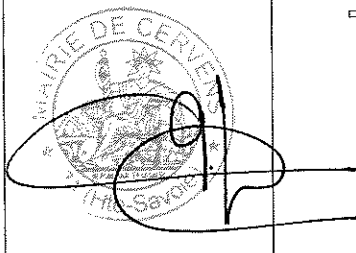
**Délibération Certifiée
exécutoire,**

Télétransmise
Le : 23/11/2023

Reçue en Préfecture
Le : 23/11/2023

Publié sur le site de la
commune
Le : 23/11/2023

Le Maire Gil THOMAS



L'an deux mil vingt-trois le 14 novembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de CERVENS dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Gil THOMAS, Maire.

Etaients présents : CALLENDRIER Michèle/ CHATEAU Baptiste / CHATEL Christophe / DECOMBARD Coralie/ FAVRAT Florent/ KELLER Sophie/ LEYDIER Serge/ MASSON Thibault/ NOEL Ruta / PROFFIT Thierry/ THOMAS Gil/ VUARGNOZ Catherine.

Absents excusés : SANDRAL Linda.

Absents représentés : néant

Secrétaire de séance : M. Serge LEYDIER

OBJET : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service
Prévention et Gestion des déchets 2022 de
Thonon Agglomération.

LE MAIRE PRESENTE aux conseillers le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) **Prévention et Gestion des déchets** pour l'exercice 2022 de Thonon Agglomération.

IL RAPPELLE que ce document est produit chaque année pour rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée. Ce rapport a été présenté au conseil communautaire du 26 septembre 2023.

LE MAIRE propose au conseil de prendre acte de ce rapport.

LE CONSEIL MUNICIPAL, entendu cet exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

⇒ PREND ACTE et ADOPTE le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) **Prévention et Gestion des déchets** pour l'exercice 2022 de Thonon Agglomération, tel qu'il est présenté.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Gil THOMAS

Le secrétaire
Serge LEYDIER

